

## Premiers résultats sur Parcoursup: "je suis prise" ou "le stress continue"

Paris, 22 mai 2018 (AFP) -

Le site Parcoursup a délivré mardi en début de soirée ses premières réponses aux souhaits des lycéens désireux d'entamer des études supérieures et a dû faire face à un afflux de connections qui ont conduit à l'ouverture d'un site de désengorgement.

Sur Twitter, une avalanche de messages s'est déclenchée quelques secondes après 18H00, traduisant les frustrations des lycéens et étudiants en réorientation devant le site bloqué quelques minutes.

Avant que les messages de soulagement ("JE SUIS PRISE!") ou de déception ("Super, tous mes voeux en attente, le stress continue") prennent le relai.

Clément, en Terminale ES en banlieue parisienne, est déçu: il a eu deux réponses positives mais pas sur les voeux auxquels il tient le plus. Sur son choix préféré, une licence de sciences politiques à Paris-1, il est 5.000e sur la liste d'attente (sur 6.500 candidats). "Je savais que mes chances étaient maigres mais je ne m'attendais pas à être si mal classé".

Quelque 810.000 inscrits sur Parcoursup pouvaient potentiellement se connecter sur la nouvelle plateforme, pour connaître les réponses à leurs souhaits.

Le ministère de l'Enseignement supérieur ne donnera pas de chiffres dans la soirée (il faudra attendre mercredi matin) mais a indiqué, par la voix de sa ministre, qu'environ la moitié des candidats devraient avoir une réponse positive dès mardi soir.

Les réponses données sur Parcoursup sont "oui", "non" ou "en attente" pour les filières sélectives (classes prépa, BTS, DUT, double-licences etc.), comme les années précédentes.

Pour les filières non sélectives, c'est "oui", "en attente" ou "oui si", si l'université considère que le candidat ne possède pas les connaissances et compétences requises. Il est accepté à condition qu'il s'engage à suivre un parcours d'accompagnement.

Cette année, pour la première fois, les dossiers de tous les candidats ont été classés par les universités (du moins, en théorie), y compris pour les filières non sélectives, à savoir les licences générales. Une mesure dénoncée comme une "sélection" à l'entrée à la fac, selon les opposants à cette procédure qui a fait l'objet d'une loi au printemps.

La contestation à un classement des dossiers a provoqué manifestations et blocages d'universités.

- "J'accepte" ou "je renonce" -

Les deux principaux syndicats étudiants, la Fage (qui a soutenu la réforme) et l'Unef (qui est contre) ont lancé comme chaque année leur dispositif d'aide aux lycéens. [sos-parcoursup.fr](http://sos-parcoursup.fr) pour la Fage et [sos-inscription.fr](http://sos-inscription.fr) pour l'Unef, qui entend bien ainsi recenser "l'ensemble des difficultés".

S'il reçoit plusieurs "oui", le jeune doit n'en garder qu'un seul et donc renoncer aux autres, dans un délai d'une semaine. Il peut aussi garder un ou plusieurs voeux "en attente" (et renoncer aux "en attente" qui au final ne l'intéressent pas).

Pour les candidats qui n'ont reçu que des "non" à leurs voeux --et n'avaient donc postulé qu'à des filières sélectives--, des commissions se réunissent dans chaque académie pour examiner les dossiers et proposer une place proche des voeux du candidat malheureux.

Les dates limites pour les réponses sont précisées dans les mails et alertes reçus par les candidats.

Les réponses sont communiquées sur le dossier personnel Parcoursup ou sur l'application mobile si le jeune l'a téléchargée, ainsi que les dates limites pour les réponses. Il faudra cliquer sur "j'accepte" ou "je renonce" pour une proposition, et "je maintiens" ou "je renonce" pour un "en attente".

Les places auxquelles les jeunes renoncent sont "immédiatement" remises dans le système. Le système, et donc les listes d'attente, sont actualisés chaque jour, avant le début des cours.

Le rang sur les listes d'attente sera communiqué par toutes les filières, sélectives et non sélectives, là encore une



PAYS :France  
SURFACE :101 %  
PERIODICITE :Quotidien



► 22 mai 2018 - Edition Fil Gen

nouveauté.

Autre mesure pour participer à la fluidité du système: les jeunes inscrits sur Parcoursup mais qui avaient aussi candidaté à des formations extérieures à la plateforme - 15 à 20 % des formations - comme Sciences-po ou les écoles d'infirmier, doivent télécharger une attestation de désistement pour confirmer leur inscription. Là encore pour ne pas "bloquer" des places que ces jeunes n'occuperont pas.

fmp-ito/epe/mm

RTL GROUP

Afp le 22 mai 18 à 19 19.